

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 26 février 2014

Le mercredi 26 février 2014, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Anne MINETTE, Bernard PLANCHARD.

Absents : Arnaud LEVEIL, Josette PICHOT.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE.

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2014
- II. COMPTES ADMINISTRATIFS 2013
- III. BUDGETS PRIMITIFS 2014
- IV. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2014
- II. COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Gwénaëlle THERREAU, secrétaire, présente les comptes administratifs 2013

Légende :

FR : Fonctionnement Recettes

FD : Fonctionnement Dépenses

IR : Investissement Recettes

ID : Investissement Dépenses

1. COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2013

✓ FR : 938 671,21 € FD : 839 459,69 € Excédent : 99 211,52 €

✓ IR : 665 917,29 € ID : 848 050,35 € Déficit : 182 133,06 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif COMMUNE 2013.

2. COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2013

✓ FR : 44 288,55 € FD : 38 511,35 € Excédent : 5 777,20 €

✓ IR : 32 931,62 € ID : 11 152,08 € Excédent : 21 779,54 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif ASSAINISSEMENT 2013.

3. COMPTE ADMINISTRATIF ENFANCE ET JEUNESSE 2013

✓ FR : 96 018,89 € FD : 83 836,24 € Excédent : 12 182,65 €
✓ IR : 0 € ID : 0 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif ALSH 2013.

4. COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT DU MUGUET 2013

✓ FR : 55 123,74 € FD : 0 € Excédent : 55 123,74 €
✓ IR : 0 € ID : 0 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif LOTISSEMENT COMMUNE DU MUGUET 2013.

III. BUDGETS PRIMITIFS 2014

Gwénaëlle THERREAU présente les budgets primitifs 2014.

1. BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT : il s'équilibre à 1 083 298,64 €

INVESTISSEMENT : il s'équilibre à 1 258 030,20 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif COMMUNAL 2014.

2. BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT : il s'équilibre à 50 483,17 €

INVESTISSEMENT : Recettes : 37 791,49 €

Dépenses : 17 511,82 €

Le budget assainissement pour la partie investissement sera en déséquilibre de 20 279,67 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif 2014 de L'ASSAINISSEMENT.

3. BUDGET PRIMITIF DE L'ANIMATION ENFANCE ET JEUNESSE

FONCTIONNEMENT : il s'équilibre à 96 540 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif 2014 de l'ALSH.

4. BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT DU MUGUET

Le budget du lotissement du Muguet est clos ; l'excédent de 55 123,74 sera reversé au budget « commune » sur l'exercice 2014.

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif 2014 du LOTISSEMENT DU MUGUET.

IV. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Proposition d'achat du terrain Drugeon (1ha200) par le CIL : proposition à 6 € le m², pour 14 parcelles.

Délibération : Le conseil municipal vote la vente de ce terrain au prix de 6 € le m². POUR : 9 voix – ABSTENTION : 3

Réserve : Si les personnes sont toujours intéressées, demander au CIL, s'il y a une solution pour vendre une bande de terrains de quelques mètres aux 4 personnes du lotissement des Forges qui souhaitaient étendre leur terrain

- ✓ Bienvenues à nos nouveaux boulangers M et Mme Martineau qui ouvriront leur porte le samedi 8 mars.
- ✓ Subventions exceptionnelles : L'association du Comité des fêtes et Détente et cultures recevront une subvention exceptionnelle, respectivement de 1300 € et de 1200 €, car ils ont fait un don de 2500 € pour le clocher.
- ✓ Demande de subvention annuelle par le Comité des Fêtes pour un montant de 1800 € et par la section Gym la somme de 580 €

Délibération : Le conseil municipal vote à l'unanimité ces subventions.

- ✓ Installation d'une borne pour les voitures électriques à Mayenne, Aron, Martigné.
- ✓ Travaux logement communal du Père BARRAIS : aménagement d'une salle de bain au rez-de-chaussée, aux normes handicapées ; le devis s'élève à 5500 € ; des subventions sont possibles.
- ✓ Redevance incitative : repoussée au 1^{er} mai 2014 pour des raisons techniques.
- ✓ Les travaux salle des Lilas vont avoir lieu en mars.
- ✓ Achat de 25 tables pour la salle des Lilas pour 1510 €.
- ✓ Emplacement du défibrillateur : au gauche de l'entrée principale de l'église.
- ✓ Elections du municipales du 23 mars – assesseurs :

8h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h
Jean-Claude FONT	Régis DERENNE	Régis LESAULNIER	Anne MINETTE
Loïc JORRE	Hervé GOUGEON	Nicole LEGENDRE	Bernard PLANCHARD
Chantal LELIEVRE	Marie-Thérèse BOITTIN	Josette PICHOT	Daniel GERAULT

Il est 22h40, la séance est levée.